

- **Nom**
Morozova-Friha
- **Prénom**
Lena
- **Adresse**
64bis avenue de New York 75016 Paris
- **Raison sociale**
Déléguée générale d'EuropaNova

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Conférence participative Elles font bouger l'Europe
- **Description de l'activité**
La Conférence « Elles font bouger l'Europe », organisée par EuropaNova et Citizens for Europe, aborde la question de la place des femmes dans divers domaines : en politique ; dans les entreprises ; les sciences ; et les arts. Plus particulièrement, les échanges se concentrent sur : l'égalité hommes-femmes ; leur représentativité ; leur sentiment de légitimité ; la passivité relative des institutions ; les freins psychologiques voire législatifs, auxquels elles peuvent faire face ;. Les intervenant.e.s et participant.e.s, invité.e.s à s'exprimer, ont pu mettre en exergue les problématiques liées à la place et l'avenir des femmes, dans leur milieu professionnel.
- **Date et heure**
lundi 9 juillet 2018 de 8h45 à 19h
- **Lieu**
Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas - 101 rue de l'Université - paris 7ème

- **Nombre de participants**

100

- **Catégories de publics présents**

Etudiants, actifs, retraités, du milieu associatif aussi, notamment protection des femmes, intégration...

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

Lena Morozova Friha, Leaticia Veriter, Marie-Pierre Rixain

Danielle Mérian, Xavier Alberti, Karima Delli, Marie Silin, Natalia Pouzyreff, Marlene Schiappa, Axelle Tessandier, Fabrice Florent, Sophie Javary, Yolande Libene, Daniela Pichler, Sylvaine Turck-Chièze, Elisabeth Kohler, Léa Nicolas, Claire Mays, Agathe Savioz, Marion Billet, Delphine de Vigan, Florence Gabay, Fabienne Silvestre-Bertoncini,

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

La Conférence « Elles font bouger l'Europe », organisée par EuropaNova et Citizens for Europe, aborde la question de la place des femmes dans divers domaines : en politique ; dans les entreprises ; les sciences ; et les arts. Plus particulièrement, les échanges se concentrent sur : l'égalité hommes-femmes ; leur représentativité ; leur sentiment de légitimité ; la passivité relative des institutions ; les freins psychologiques voire législatifs, auxquels elles peuvent faire face ;

Les intervenant.e.s et participant.e.s, invité.e.s à s'exprimer, ont pu mettre en exergue les problématiques liées à la place et l'avenir des femmes, dans leur milieu professionnel.

Qu'il s'agisse des arts ou de politique, tout.e.s ont - unanimement - insisté sur le manque de représentativité féminine ; alarmant dans certains domaines.

Une législation trop peu contraignante ne peut avoir d'impact réel sur la parité. Un sentiment de manque de légitimité, largement partagé, constitue un véritable frein à la progression professionnelle. Le plafond de verre : lorsque, trop peu expérimentée, mère de famille, ou jugée trop âgée, pour un poste, les femmes se découragent. Les comportements sexistes qui, s'ils tendent à se réduire avec la pression médiatique, demeurent encore prégnants dans certains milieux professionnels.

Les intervenant.e.s de cette journée thématique, au travers de leurs projets personnels, ont eu l'occasion de formuler des propositions, applicables à divers degrés.

En matière d'éducation des jeunes filles et des jeunes garçons : insister sur le leadership auprès des jeunes filles ; ne pas limiter la prise de risques et d'initiatives à une vertu masculine. mais également féminine ; diffuser plus intensément les modèles de réussite féminins, constituent la base indispensable vers plus d'égalité.

Pour contrevenir au sentiment de manque de légitimité, répandu dans tous les milieux - entreprises ; politique ou artistique - le partage d'expérience, la sororité et l'inspiration font bouger les lignes.

Enfin, continuer à légiférer, en accord avec la force de conviction dont les

intervenant.e.s et le public ont pu faire la preuve car, la force de la Loi doit demeurer la principale garante des droits.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Selon vous quelle est la proportion de femmes députées en France pour cette législature ?

22,4%

38,8% (224)

44,7%

49,3%

Quel est le positionnement de la France en terme d'égalité homme femme dans le monde.

3

25

11 (economic participation and opportunity: 64, educational attainment: 1, health and survival: 54, political empowerment: 9) liste: 1: Islande, 2 Norvège, 3 Finlande, 4 Rwanda, 5 Suède, 6 Nicaragua, 7 Slovénie, 8 Irlande, 9 Nouvelle Zélande, 10 Philippines, 12 Allemagne

50

En quelle année une femme française a-t-elle été autorisée à être éligible ?

1944 (Le vote des femmes a été prévu par l'ordonnance du 21 avril 1944 (Journal officiel du 22 avril 1944), elles peuvent voter et être éligible.)

1945 (Les femmes ont voté pour la première fois à l'occasion des municipales du 29 avril 1945.)

1930

Avez-vous remarqué un changement par rapport à votre condition au travail ces dernières années, avez-vous déjà ressenti le plafond de verre dans votre travail ? Des témoignages de personnes ayant réussi à le briser ?

De votre expérience de chef d'entreprise, employé, professeur, membre d'association... Avez-vous connaissance d'initiatives intéressantes pour améliorer l'égalité homme-femme en entreprise que vous pourriez partager avec nous ?

Questions-réponses classiques 20min /25 min par panel

- **Pistes de proposition formulées**

Toutes ont souligné l'importance de l'éducation des jeunes filles dans l'émancipation, mais également des jeunes garçons qui par certains comportements conditionnent parfois des rapports de force déséquilibrés. Eduquer et former les jeunes filles au leadership comme le proposent certaines femmes politiques, faire de la prise de risques et d'initiatives non pas seulement une vertu masculine mais également féminine, enseigner et parler des nombreux modèles de réussite féminins qui existent dès le plus jeune âge, promouvoir la réussite des femmes dans des domaines jusqu'alors très masculins, constituent des pistes de réflexion simples pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde professionnelle, et dans la société plus globalement.

Si la force de conviction constitue une condition sine qua non à l'émancipation

professionnelle des femmes, la force de la loi doit demeurer la principale garante de leurs droits. La majeure partie des intervenantes a insisté sur l'absolue nécessité de continuer à légiférer pour encore plus de parité - certaines ont notamment invoqué l'idée de constitutionnaliser le principe de l'IVG à l'échelle européenne - et de sanctionner par la loi les comportements et initiatives qui vont à l'encontre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Cela englobe les inégalités salariales comme les comportements sexistes. Il a également été question de dé-generer par l'éducation et la communication certains milieux professionnels à dominante masculine et de revaloriser financièrement les professions peu qualifiées à dominante féminine. Des incitations financières pour les femmes qui se lancent seules dans des créations d'entreprise à également été évoqué.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Beaucoup de témoignages de vie, d'intervention inspirante pour les plus jeunes. Montrer le combat féministe et la nécessité aussi des hommes pour arriver à l'égalité et la parité.